

**Espèces exotiques envahissantes
Une menace majeure pour la biodiversité**

TABLE RONDE

Monsieur Michel MOYRAND, Président du Parc Naturel Régional du Périgord-Limousin – Vice Président du Conseil Régional d'Aquitaine

Il faut bien sûr commencer par un état des lieux qui est indispensable, qui doit être fait par les scientifiques, que les scientifiques apportent la connaissance sur le territoire. Et une fois la connaissance maîtrisée sur le territoire, il y ait des techniciens qui élaborent les plans d'action et les plans d'intervention. Les élus, vous le savez, sont très difficiles à convaincre et je peux en parler puisque j'en suis un depuis déjà un certain nombre d'années. Bien entendu, il y a des espèces qui sont plus faciles à traiter que d'autres. Pour celle que nous traitons actuellement sur le Périgord-Limousin c'est-à-dire la grenouille taureau, c'est relativement facile de faire comprendre à la population que c'est une espèce qui est arrivée sur notre territoire et qui cause des dégâts considérables. C'est très facile à faire, c'est très facile à expliquer. En plus, elle engendre des nuisances importantes aux propriétaires d'étangs et aux riverains d'étangs, des nuisances notamment sonores. Donc pas trop de difficultés à les convaincre. Plus difficile sont à convaincre les élus de financer les plans d'actions. Pour que ces plans d'action soient efficaces, il faut qu'il y ait des financements. Et ce sont des financements croisés qui doivent intervenir. Et chaque fois que l'on doit mettre des financements croisés, il faut que tout le monde soit d'accord et que tout le monde définisse la part qu'il va apporter dans ce plan d'action. C'est aussi un travail important. Mais je dois vous dire que pour la grenouille taureau sur le Périgord-Limousin, nous y sommes parvenus de manière plutôt satisfaisante sur cette première phase de notre action c'est-à-dire la phase de destruction qui nous a coûté 100 000 euros sur deux ans. Ce n'est quand même pas négligeable. Bien entendu, ça ne suffira pas parce qu'au delà de cette première opération, il y aura un travail de veille, un travail de prolongement de l'action qui là aussi, sera difficile à faire comprendre à l'ensemble des acteurs qu'il doit être maintenu. Mais il y a des opérations sur la lutte contre les espèces envahissantes et notamment celles qui viennent d'être citées toute à l'heure et je pourrais en citer d'autres, mais je vais prendre le cas de la jussie, sont beaucoup plus difficiles à faire comprendre à la population parce que les gens qui sont concernés, sont souvent moins nombreux. Les nuisances sont plus limitées, moins perceptibles. Et là, on a du mal à faire comprendre parfois à l'ensemble des acteurs qu'il y a urgence à intervenir et qu'il ne faut pas

repousser à demain ce qui peut être fait aujourd'hui. Alors ça, c'est une la palissade. C'est facile à dire, mais quand on est face aux responsabilités, on voit bien dès lors qu'il n'y a pas d'aspect contraignant qui va obliger le propriétaire puisqu'on est souvent sur le domaine privé. Ça, c'est un élément important que nous sommes obligés de prendre en compte. Ces espèces, pour nous aquatiques envahissantes, sont généralement sur du domaine privé. Et donc, il faut convaincre les propriétaires que nous allons devoir intervenir avec des scientifiques, avec des techniciens, avec des opérateurs extérieurs sur son domaine. Deux réactions apparaissent spontanément. Le refus catégorique et là, il faut convaincre, il faut expliquer. Il y a des gens qui sont de bonne volonté, d'autres de moins bonne volonté. On essaye d'y arriver. Deuxième cas de figure, les gens sont de bonne volonté et disent « oui, effectivement, je suis envahi par une espèce et je voudrais que vous puissiez m'aider à m'en débarrasser ». et là arrive toujours quand on a fait tous les aspects, les aspects scientifiques, les aspects techniques également, l'aspect financier. « Moi, je veux bien qu'on intervienne chez moi mais combien ça va coûter ? Qui va payer ? Ce n'est pas moi qui ai amené l'espèce envahissante chez moi. Elle est arrivée par je ne sais trop quel phénomène. Je suis une victime donc c'est au pouvoir public, à vous élus, à vous Etat, à vous Europe, à vous collectivités locales à prendre en charge cette problématique ». Là, ce sont souvent des discussions longues, douloureuses qui vous posent un certain nombre de problèmes. Donc sur ce phénomène là, je dois vous dire qu'il y a un travail d'information, de sensibilisation extrêmement important et qu'il y a une méconnaissance. Je ne sais pas si vous êtes tous des personnes averties qui avez la connaissance. Je ne sais pas si vous mesurez le degré de méconnaissance sur les territoires, sur les publics. Je ne les critique pas. Je fais simplement le constat et je pense que là, il y a une action globale, une action générale à mettre en œuvre. On m'a posé la question, il n'y a pas très longtemps « Est-ce que vous pensez que la région est un territoire adapté, le meilleur territoire possible pour intervenir de manière la plus efficace possible ? » Moi, j'ai tout simplement répondu qu'il n'y avait pas de règle, que c'était en fonction de l'espèce qui devait être traitée, mais qu'il fallait d'abord convaincre le local. Si on ne convint pas le local, on a toujours beaucoup de difficultés à intervenir. Je termine en disant un mot sur ce qui a été fait en Périgord-Limousin sur la grenouille taureau. Nous sommes intervenus au bon moment. Bien entendu, on aurait préféré ne pas avoir à intervenir, mais prendre le mal suffisamment tôt, contrairement à ce qui a été fait pour d'autres espèces qui viennent d'être citées. On pourrait citer aussi l'écrevisse américaine, le ragondin, le rat musqué, etc. où là on a un peu laissé faire sur notre territoire. C'est grâce au Parc Naturel Régional Périgord-Limousin que nous l'avons fait. Ce problème là a été traité au bon moment, à la satisfaction générale de la population. Je ne dis pas qu'on réussit à maîtriser totalement l'espèce, mais je suis convaincu que nous l'avons pris au moment où il fallait le prendre, avant qu'il ne soit trop tard. Et je croie qu'il y a un devoir de vigilance partout sur le territoire qui me paraît essentiel dans quelque secteur que ce soit, en direction de quelque espèce envahissante que ce soit.